Udaf Seine-Maritime

L'Essentiel

Rapport d'activité 2022

L'Union départementale des associations familiales de Seine-Maritime défend une politique familiale qui doit permettre d'assurer aux parents de bonnes conditions pour élever leurs enfants, de compenser les charges qu'elles assument, de concilier vie familiale et vie professionnelle et de soutenir les personnes vulnérables."

72 associations

4684 familles adhérentes

6574 familles ou personnes accompagnées (tous dispositifs confondus)

119 mandats de représentation dans les CCAS

102 dans les instances départementales

150 professionnel(le)s

Née d'une ordonnance de 1945, l'Udaf 76 s'est vu confier trois grandes missions :

1. **La représentation des familles** au sein des institutions et la négociation avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration des politiques intégrant des questions d'ordre familial.
2. **La gestion de tout service d'intérêt familial** dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge : médiation familiale, accompagnement social, micro- crédit, mesures de protection, accompagnement social au logement, aide aux tuteurs familiaux et rétablissement personnel.
3. **L'exercice, devant toutes les juridictions, de l'action civile** relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris les infractions prévues par l'article 222-14 du code pénal.

Ce qui nous vaut aujourd'hui d'être :

- **Le porte-parole des familles auprès des institutions**
- **Un expert de leurs réalités de vie**
- **Un animateur associatif**
- **Un soutien aux familles et aux personnes vulnérables grâce à notre réseau de services**

Sommaire

Pages 4-5 :
- Temps forts 2022
- Projet associatif 2019-2024

Pages 6 à 10 :
- Vie institutionnelle • Finances et budget
- Direction générale adjointe • Ressources Humaines
- Communication • Accueil • Logistique

Pages 11 à 27 : NOS MISSIONS
- Pages 11 à 13 : Porter la parole des familles
- Pages 14 à 16 : Animer le réseau des associations familiales
- Page 17 : Être expert des réalités familiales
- Pages 18 à 27 : Proposer des services aux familles et aux personnes vulnérables

Crédits photos : Udaf 76, Adobe Stock, Freepik **Impression à 350 exemplaires**

édito

Franck Bihl,
Directeur Général

« Gilets jaunes, COVID, guerre en Ukraine, crise énergétique et climatique, inflation renaissante, réformes (chômage, retraite) : les familles ne manquent pas de sujets d'inquiétude. Depuis plusieurs années, nous vivons une époque marquée par l'incertitude et son cortège de conséquences sur le moral de nos concitoyens, comme sur le nôtre, nous, travailleurs sociaux.
C'est dans ce contexte que bénévoles et professionnels poursuivent leurs missions. Ils répondent aux besoins des personnes accompagnées souvent en situation dégradée, alors qu'ils ne sont, eux-mêmes, pas épargnés par la détérioration de leur environnement.
Pour autant, ils restent présents. Par leur implication, leur professionnalisme, ils contribuent au soutien que la société doit à ses membres les plus vulnérables, c'est là tout le sens de leur travail.
C'est la raison pour laquelle il faut que nous restions mobilisés pour une meilleure reconnaissance de tous les professionnels de notre secteur. Que chacun d'eux soit traité équitablement et que nos métiers retrouvent l'attractivité qui saura répondre aux difficultés de recrutement auxquelles nous sommes confrontés.
C'est aussi pour cela que l'Udaf 76, employeur de 150 salariés, a poursuivi tout au long de cette année 2022 un travail de fond pour l'amélioration des conditions de travail et le soutien apporté à l'ensemble des collaborateurs :
- prévention des risques psychosociaux,
- refonte de l'accord télétravail,
- décision unilatérale de mise en place de la Prime Partage de la Valeur,
- mobilisation inter fédération pour un SEGUR pour tous,
- campagne de promotion de nos métiers et des raisons de rejoindre l'Udaf 76.
Ce travail reste pour notre gouvernance une priorité 2023. C'est parce que ses salariés constituent sa ressource principale que l'Udaf se doit de les protéger. C'est comme cela qu'ils resteront motivés et désireux de s'impliquer dans des dispositifs nouveaux et innovants, à même de garantir la qualité du service rendu et la spécificité de nos actions.
2023 sera pour l'Udaf 76 une année charnière. Serons-nous contraints à la sobriété ? Serons-nous entendus dans nos demandes de moyens supplémentaires de fonctionnement ? Reconnaitra-t-on l'importance de notre rôle, de nos interventions dans une société en souffrance ? Je l'espère, je le souhaite.
Cependant, je ne serai plus aux commandes de notre institution pour le constater. Cet édito est le dernier de ma carrière, l'heure est venue pour moi de laisser la place à un plus jeune, plein d'envies, plus en phase avec l'époque et ses collaborateurs.
J'ai aimé profondément mon métier, l'institution Udaf 76, ceux que j'y ai croisés tout au long de ces 23 années de travail, et c'est confiant que je tournerai cette page. »

"2023 sera vraiment une année charnière"

Noëlle Dombrowski,
Présidente de l'Udaf 76

« Notre directeur ayant bien exposé le contexte difficile, je commencerai par une note optimiste. Avec la reprise de leurs activités, les associations ont retrouvé leurs adhérents, avec parfois une nette progression par rapport à 2021, qu'elles soient petites (8 à 15, 25 à 43) ou plus grandes (48 à 94, 215 à 285), permettant à l'Udaf 76 d'enregistrer une remontée du nombre de familles de 4317 à 4684.
La relève a été assurée pour certaines présidences, signe encourageant car il n'est pas facile de trouver des candidats à ce poste à responsabilités.
Parmi les activités nouvelles sont apparues celles qui visent l'inclusion numérique, préoccupation partagée par des mandataires à la recherche de solutions pour leurs bénéficiaires et des associations qui veulent créer des ateliers pour leurs adhérents. Nous nous efforçons de les aider à surmonter ces difficultés.
L'année a été jalonnée de moments forts que vous trouverez dans ces pages, des initiatives qui sont autant d'occasions de faire connaître tous les services proposés par l'Udaf 76 aux publics et aux partenaires. Des moments qui ne doivent pas faire oublier l'activité au quotidien : information, accompagnement, représentation des familles dans les instances,...

L'année 2023 devrait consolider cette reprise en s'appuyant sur des équipes motivées, prêtes à répondre aux besoins repérés.
Mais le changement de direction implique des incertitudes. Le départ de Franck m'affecte tout particulièrement ; nous avions nos habitudes de fonctionnement fondées sur la confiance, le partage d'idées et de responsabilités pour une collaboration bénéfique à l'Udaf dont je le remercie. D'autres départs vont nous impacter, parmi les cadres et au sein du conseil d'administration. Certains membres l'ont déjà quitté en raison de l'âge et de maladies et aussi d'un décès, celui de Daniel Lesouhaitier auquel je rends hommage pour sa fidèle participation. Nous avons lancé un appel pour que de nouveaux candidats se présentent à l'élection de juin. Être administrateur n'est pas toujours gratifiant, nous ne sommes pas en lien direct avec les familles et ne voyons pas le retour immédiat du temps que nous consacrons à cette mission. Mais elle est indispensable pour faire vivre une institution sans laquelle les familles ne seraient pas représentées. J'espère que cet appel sera entendu et que des forces neuves viendront nous rejoindre aux côtés d'un nouveau directeur, pour réussir la transition nécessaire à la poursuite de nos missions.
2023 sera vraiment « une année charnière. »

Temps **FORTS** 2022

Projet associatif
2019-2024

L'année 2022 est véritablement une année de pleine activité depuis la crise sanitaire. En cela, elle nous a permis de poursuivre, sans restriction, les actions déjà engagées sur les années précédentes et qui s'inscrivent dans le temps.

En ce qui concerne le **développement associatif**, notre plan s'inscrit dans la démarche nationale engagée par l'Unaf. Grâce à l'investissement de l'équipe, nous avons augmenté le nombre de nos adhérents (+ 300). Nous poursuivons également le soutien et l'accompagnement de nos représentants tant en termes de formation (lien direct avec l'Unafor) qu'en termes d'information (abonnement au périodique « Défendre les familles »).

Même si 2022 nous a permis de renouer avec une activité normale, elle n'aura pas permis, une fois de plus s'agissant de la **gouvernance de l'institution**, de mettre en place un « Vis ma vie » entre administrateurs et salariés. Nous le regrettons car, pour rappel, cette action est à la fois signe de reconnaissance et d'une meilleure compréhension mutuelle.

Concernant les actions liées au **développement durable**, nous poursuivons la réduction de nos consommables, le recyclage des déchets et la numérisation des documents. Il s'agit pour nous d'intégrer ces fonctionnements afin de nous mener, progressivement, vers une démarche de sobriété plus compatible avec la sauvegarde de notre environnement. Il ne s'agira plus de diminuer notre impact environnemental, mais de le limiter au maximum.

2022 a été également une année importante dans la gestion des ressources humaines et de **soutien aux professionnels**. Après l'échec des négociations sur l'accord télétravail en début d'année, les concessions accordées par la Direction ont permis la signature d'un accord en toute fin d'année avec mise en œuvre au 1er janvier 2023. Ce faisant, au-delà d'offrir un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle, cela devrait permettre de relancer le projet « Innover pour travailler mieux ensemble demain ».

D'autre part, la mise en place de la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP) favorisant une meilleure anticipation des besoins en ressources humaines, et la poursuite de développement de notre marque employeur restent des incontournables pour faire face aux difficultés de recrutement rencontrées.

Enfin, en concertation avec les représentants du personnel, nous avons lancé une démarche de prévention des risques psychosociaux devant aboutir, en 2023, à un plan d'action prenant en compte une meilleure qualité de vie au travail.

21

actions ont été formalisées dans le projet associatif 2019-2024. Retrouvez-les ici :

ZOOM actions « Développement durable »

Le recyclage

3 041 kg

de papier/carton ont été collectés en 2022 sur les sites de Mont-Saint-Aignan et Dieppe, soit une baisse de plus de 50 % / 2021, principalement due à notre politique de dématérialisation des documents.

soit l'équivalent de :

978 douches de 5 minutes

15 207 kWh
soit 182 490 heures d'utilisation d'un PC

911 kg de CO2

7 298 kms en bus

55 heures de travail
& donc plus d'emplois solidaires créés

Vie institutionnelle

Gouvernance

De nouveaux administrateurs

Le Conseil d'Administration a désigné deux nouveaux administrateurs :
Mme Christelle Schoegel de l'association Maison Familiale Rurale (MFR) et *M. Cédric de La Celle* des Associations Françaises Catholiques (AFC). 2022 a aussi été marquée par le départ de *M. André Mignon,* remplacé par *M. Fabrice Marie* à la fonction de Vice-Président de l'Udaf 76.

21 juin 2022 : Assemblée Générale

Des commissions réunies

Nos administrateurs se mobilisent pour faire vivre nos commissions thématiques.
Pour rappel, tous les adhérents, bénévoles et autres personnes invitées peuvent y participer.

Actualités 2022

Famille au plein air

Dans le cadre des appels à projet "Famille au plein air", l'Udaf 76 a apporté un soutien financier à trois associations. L'IMP la Maison de l'Enfant **(Papillons Blancs 76)** a ainsi pu renouer avec sa sortie traditionnelle de fin d'année avec les familles. **La CSF St-Etienne-du-Rouvray** a proposé des activités autour de la lecture et une sortie en familiale. **AID 76** a quant à elle pu financer un projet pour rompre la solitude des familles monoparentales.

Éducation

- **Formation sur la santé mentale et le mal être des jeunes**
La commission Éducation a proposé deux journées de formation aux bénévoles et salariés des associations du réseau qui accueillent du public, et plus particulièrement des jeunes.

- **Rapprochement avec le réseau des Écoles des Parents et des Éducateurs**
Participation à un webinaire avec la fédération nationale des EPE et l'Unaf. Objectif : identifier les spécificités des réseaux EPE et Udaf en matière de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

Inclusion numérique

2022 signe une nouvelle orientation pour la commission numérique avec le sujet de l'inclusion. Un questionnaire a été soumis aux associations du réseau pour collecter les besoins et une nouvelle commission a été ouverte. Objectif : trouver des solutions pour répondre aux besoins des personnes éloignées du numérique. Des associations se sont montrées intéressées pour proposer des ateliers à leurs adhérents et l'Udaf est en action pour que ces projets se concrétisent dans le courant du 1er semestre 2023.

Médaille de la famille

Après une longue période de mise en sommeil du fait de la crise sanitaire, la commission a pu reprendre ses activités. En 2022, l'Udaf 76 a reçu 11 demandes et attribué 9 médailles. La ville de Rouen a organisé une cérémonie et décoré trois mamans résidentes de l'agglomération.
Nouveauté : depuis le 22 février 2022, la médaille peut être remise aux bénévoles et aux professionnels intervenant auprès des familles, assurant l'accueil du jeune enfant et travaillant pour la protection de l'enfance.

Finances & budget

Henri Charles Deltombe
& Erwan Daniellou
Trésorier &
Directeur financier

« L'activité de notre institution présente au cours de l'année 2022 des résultats satisfaisants et similaires à ceux de 2021 dans un contexte d'inflation maîtrisée. Nous observons que l'ensemble de nos prestataires et fournisseurs ont la volonté de nous faire prendre en charge des hausses de tarifs dans des proportions supérieures aux années antérieures. Ces augmentations restent pour le moment maîtrisables au regard de l'inflation officielle annoncée par l'INSEE de 5,20 % sur 2022 (chiffre arrêté début 2023). Nous pensons que celle-ci sera plus forte en 2023.
Toutefois, certaines charges de consommation d'énergies et de frais de déplacement inhérentes aux missions de l'Udaf 76 augmentent dans des proportions plus importantes. Ces dernières sont suivies de près. Différents tableaux de bord permettent de surveiller nos engagements et nos charges, un tableau de trésorerie de sortie mensuelle nous permet de suivre les fluctuations, en particulier les versements de nos financeurs. »

La comptabilité de l'Udaf 76 assure une mission :

- de mise à jour des **comptes des Majeurs Protégés et des familles** dont elle a la charge dans le cadre des mesures de protection et d'accompagnement,
- de tenue de la **comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services.**

Comptabilité de l'institution

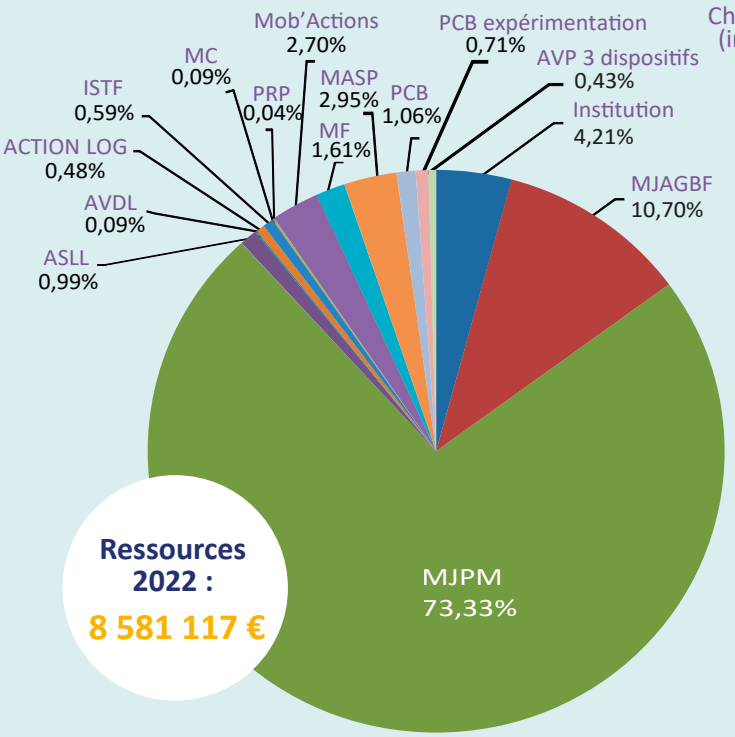

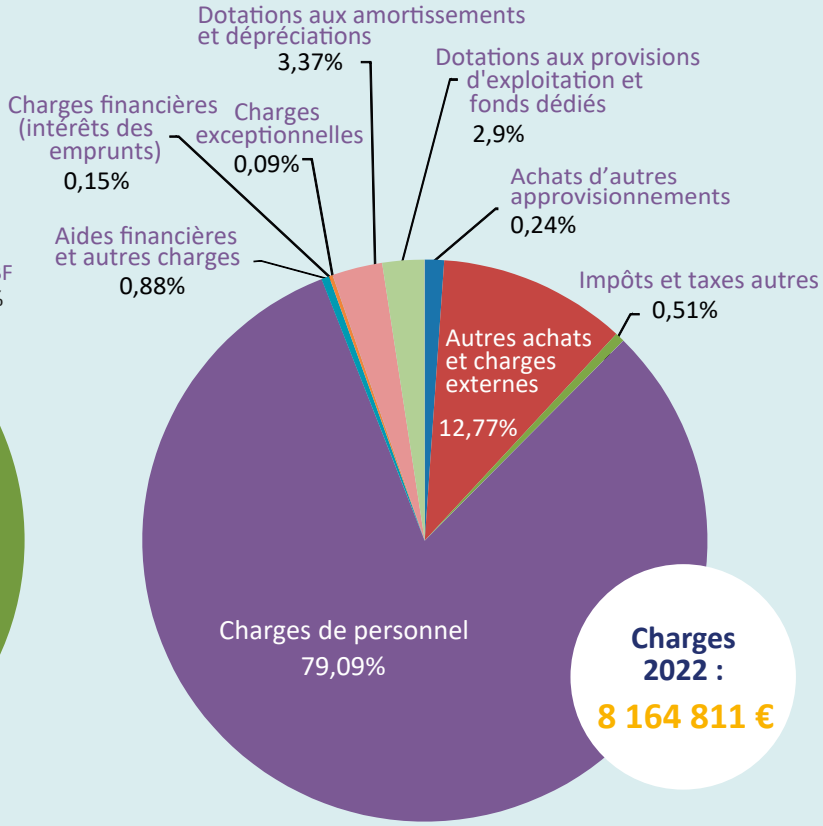

Mieux comprendre les sigles

- Action Log : Action Logement
- ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement
- AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement
- AVP : Aide à la Vie Partagée 3 dispositifs
- ISTF : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
- MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- MC : Micro-crédit
- MF : Médiation Familiale
- MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- MJPM : Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs
- Mob'Actions : Mobilité
- PCB : Point Conseil Budget
- PRP : Procédure de Redressement Personnel

Comptabilité des services

20 776 442 €
sur 3085 comptes individuels

90 498 234 €
pour 11 972 placements
La valeur moyenne sur les comptes de placements est de 7 559 €

9 488 €
pour 8 comptes internes
6 720 € en moyenne sur les comptes de gestion

3 352 204 €
reversés à l'Aide Sociale Adulte (Conseil Départemental)

3 618 créanciers **72 838** factures traitées

Direction générale adjointe

Cette année ont été intégrés à notre logiciel métier, la partie budgétaire et financière ainsi que l'ensemble des accompagnements liés au logement. Par ailleurs, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre politique d'amélioration continue de la qualité de service rendu aux personnes que nous accompagnons ainsi que celle concernant la gestion des risques liés aux activités des services. Cela, notamment au travers de 2 axes principaux :

Les projets des services

Dans la lignée du projet associatif 2019-2024, les objectifs d'évolution, de progression et de développement des 4 projets de service (2020-2025) Majeurs Protégés, Famille, Logement et Supports ont continué à être travaillés par nos professionnels autour de 8 axes principaux :

- Poursuivre la formalisation des procédures internes
- Les outils internes
- Travail d'équipe (AT/MJPM/IS/DPF*), accueil, comptabilité
- Améliorer les réponses apportées aux personnes accompagnées et aux professionnels
- Optimiser et enrichir la prise en charge des personnes accompagnées
- Poursuivre la participation des personnes accompagnées à l'amélioration du service
- Remettre à jour les outils de la loi 2002-2 et les autres supports
- Autres axes de développement

Consulter le détail de tous ces axes

La refonte du dispositif pour les établissements et services sociaux et médico sociaux (Évaluation)

Depuis la loi 2007-308 du 7 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, les services MJPM et MJAGBF sont assujettis à loi 2002-2 du 02/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
A ce titre, dans le cadre du renouvellement de notre agrément délivré le 30 septembre 2010 pour une période de 15 ans concernant l'exercice de ces mesures, nous devions réaliser tous les 5 ans une évaluation interne et tous les 7 ans une évaluation externe.

Suite à la nouvelle réforme, la HAS* reprend le pilotage et le contrôle de l'évaluation des ESSMS à compter de 2022. Nous sommes davantage sur un processus de mise en œuvre d'une démarche continue d'amélioration de la qualité, avec une évaluation par des organismes évaluateurs tous les 5 ans, habilités par la HAS et accrédités par le COFFRAC.

Notre prochaine évaluation aura donc lieu entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2027 (Décret 2021-1476 du 12/11/2021 et article D312-204 CASF), période sur laquelle la DDETS doit fixer notre date d'évaluation, que nous ne connaissons pas encore à ce jour.

Celle-ci s'effectuera à partir d'un référentiel constitué de 3 parties : la personne accompagnée, les professionnels et l'ESSMS, avec 3 méthodes d'évaluation : *l'accompagné traceur* (entretien avec les personnes accompagnées à propos de leur accompagnement et du respect de leurs droits, puis entretiens avec les référents), *le traceur ciblé* (analyse d'un processus et rencontre des professionnels puis de la gouvernance) et *l'audit système* (rencontre de la gouvernance et les équipes concernant la qualité, gestion des risques…).

Suite à notre seconde évaluation interne (2020-2025), un plan d'action a été mis en place jusqu'en 2025.
Certains axes d'amélioration déployés en 2021 vont continuer de perdurer dans les années à venir.
Consulter ce qui a été réalisé en 2022.

** assistant(e) tutélaire/mandataire/intervenant(e) social/ délégué(e) aux prestations familiales*

** Haute Autorité de Santé*

Ressources Humaines

Le recrutement a de nouveau été au coeur de cette année 2022 avec le déploiement de deux actions visant à promouvoir notre marque employeur.

Adélaïde Picard
Directrice des Ressources Humaines

« Les difficultés de recrutement constatées ces dernières années se sont confirmées en 2022. Afin de continuer à rendre nos postes et notre association attractifs, nous avons poursuivi le travail entamé autour de notre marque employeur. La page Emploi de notre site internet reflète désormais une image moderne et met en avant les conditions de travail attractives que nous proposons. Nous avons d'ailleurs valorisé ces dernières dans une campagne de communication intitulée "12 bonnes raisons de rejoindre l'Udaf 76 " diffusée sur nos réseaux sociaux. Cette action nous a apporté une belle visibilité et une hausse des candidatures sur cette période. Une seconde campagne a été réalisée en novembre, avec cette fois-ci l'objectif de faire mieux connaitre les diplômes et parcours professionnels pouvant mener au métier de mandataire judiciaire. Un grand merci aux quatre salariés qui ont accepté le rôle "d'ambassadeurs" et contribué au succès de cette action. Ce travail autour de la marque employeur doit se poursuivre. Pour rendre visible et attractive notre structure, nous devons nous démarquer en continuant à proposer régulièrement des campagnes et en diversifiant les canaux et modes de communication. »

12 025
vues cumulées sur Twitter, Facebook et Linkedin

1 892
réactions (like, clics, partages, commentaires)

Deux campagnes de communication publiées sur nos réseaux sociaux

DuoDay 2022

Pour la première fois, l'Udaf 76 a participé au **DuoDay** en accueillant Samira durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Au programme de la journée : découverte du service RH.

150 salariés, soit 145.49 ETP

44 ans en moyenne

78,7 % de femmes

9,5 ans d'ancienneté moyenne

Mouvements du personnel

71 recrutements (8 CDI, 63 CDD)

9 départs (salariés en CDI)

Sur la base des salariés recrutés sous contrat à durée indéterminée, le turn over est de 5,25% en 2022

Dialogue social

- En 2022, le dialogue social a abouti à la signature d'un accord sur le Télétravail.
- L'index d'égalité Femmes/Hommes, dont le résultat est de 99/100, a été publié le 30 janvier 2023.

Projets

En partenariat avec la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines a pu s'investir dans la gestion des projets suivants en 2022 :

- Mise en place et formalisation d'une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels),
- Développement de la marque employeur avec la chargée de communication,
- Mise en œuvre d'un audit RPS se poursuivant sur l'année 2023.

Formation

121 827 €
investis en 2022

L'Udaf a poursuivi son investissement Formation professionnelle en versant **2,3 %** de sa masse salariale à l'OPCO SANTE. Nous avons dépassé notre engagement initial de financement avec :

- 95 953 € d'actions réalisées via les financements OPCO SANTE,
- 26 474 € de formations financées sur les fonds propres de l'association.

Le total du nombre de jours de formation suivis par les salariés s'élève à **248 jours.**

Communication

Le service communication continue d'accompagner et de faire la promotion des activités de l'institution et des services.

Soutien aux projets

Travail collaboratif dans le cadre des campagnes de valorisation de notre marque employeur, d'événements comme la conférence ISTF *(cf p20)*, du lancement de nouveaux services comme les ateliers parent-ado avec la création d'un flyer et d'une page web,...

Journal Fami'lien

Comme chaque année, 2022 a vu la parution de deux numéros de notre journal Fami'lien. Une version digitale intégrant des liens interactifs est venue compléter les 800 exemplaires papier diffusés à notre réseau associatif et nos partenaires.

Documentation services

Quatre nouveaux flyers sont venus compléter la docuthèque des services que nous proposons aux familles :

- Habitat inclusif
- Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP2)
- Accompagnement social lié au logement (ASLL)
- Mesure judicaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

Ils sont disponibles en version dématérialisée sur notre site internet ou auprès de Chantal Cornier : ccornier@udaf76.fr

CONTACT / Stéphanie MOREAU 07 61 75 21 92 - smoreau@udaf76.fr

Une année 2022 de nouveau sous le signe des réseaux sociaux

Communiquer sur les réseaux sociaux nous permet de faire connaître notre actualité en temps réel et aussi de relayer les messages de l'Unaf et de notre réseau d'associations familiales.

260 abonnés soit + 32,7 %

112 followers soit + 25,9%

628 abonnés soit + 57,8 %

108 abonnés soit + 50 %

Lancé en septembre 2022, notre compte Instagram est suivi par **77 abonnés**

Un succès pour notre nouveau site

14 320 visites

depuis sa mise en ligne en juillet 2022

Pôle accueil : 3 missions

• L'accueil physique

1189 personnes accompagnées et/ou familles et **962** partenaires se sont rendus dans nos locaux en 2022.

• La gestion du courrier entrant et sortant physiquement ou par la gestion électronique des documents (GED) et le traitement du courrier du Tribunal et de l'antenne de Dieppe.

134 080 courriers ont été traités physiquement, **89 762** par le biais de la GED en 2022.

• La gestion du standard

150 à 200 appels par jour

15 678 mails reçus

Logistique

Catherine Glinel,
Responsable logistique

« En 2022, les charges liées à notre parc de véhicules ont beaucoup augmenté du fait de la hausse du prix des carburants, mais aussi parce que les remises que nous accordent nos fournisseurs ont fortement diminué depuis le Covid. Cette hausse des coûts a eu un impact sur les mensualités payées par l'Udaf et sur la participation des salariés.
Le parc s'est doté des vignettes Crit'Air devenues obligatoires dans le cadre de l'instauration de la Zone à Faibles Émissions. Nos véhicules sont tous en Crit'Air 1 ou 2.
Cette année a aussi été l'occasion de mener une réflexion plus large sur l'avenir de notre flotte, notamment du fait de la nouvelle législation qui oblige depuis le 1er janvier 2022 les structures gérant un parc de plus de 100 véhicules à remplacer au moins 10 % des renouvellements annuels par des véhicules propres (électrique ou hybride).
De nombreuses problématiques se posent encore : l'installation de bornes sur notre parking, la gestion des charges électriques au domicile des salariés, l'autonomie restreinte pour une utilisation personnelle, notamment pour les vacances, le coût plus important pour l'Udaf et les salariés.
Côté bâtiments, nous nous inscrivons dans le décret tertiaire relatif aux économies d'énergie dans les bâtiments de plus de 1000 m². Les travaux que nous avons déjà engagés ces dernières années vont dans le bon sens : réfection de la toiture terrasse, changement des fenêtres, raccordement à la chaufferie biomasse,... »

Un parc de **96** véhicules

NOS MISSIONS

PORTER LA PAROLE des famillles

Auprès **des élus**

La publication des ***50 propositions de l'Unaf pour donner confiance aux familles*** à la suite des élections législatives de 2022 a été une belle occasion de rencontrer les nouveaux députés élus, mais aussi ceux qui l'étaient déjà lors de la précédente mandature.

Sept binômes d'administrateurs volontaires ont été constitués à l'occasion du Conseil d'Administration de septembre et des échanges ont eu lieu autour du support de l'Unaf sur les ***50 propositions*** afin de se mettre d'accord sur les principales thématiques à aborder en priorité :

- la conciliation vie familiale-vie professionnelle avec le point sensible du congé parental,
- la préservation des liens familiaux avec la mise en valeur de notre offre de médiation familiale,
- l'autonomie des jeunes avec l'évocation des difficultés d'accès au logement.

Les députés rencontrés

- Mme Dombrowski et Mme Grun : **Agnès CAREL**
- M. De Frémicourt et M. Mangane : **Damien ADAM**
- Mme Dombrowski et Mme Coeuff : **Annie Vidal**
- M. De Frémicourt : **Sébastien JUMEL**
- M. Chassing et M. Lhermitte : **Xavier BATUT**
- M. Auriau et Mme Vion : **Gérard LESEUL**
- Mme Grun et Mme Geslin : **Hubert WULFRANC**

Consulter le document

Jérémie Chassing, administrateur

« Le député Xavier BATUT nous a reçus le 19 décembre, M. Lhermitte et moi-même, dans sa permanence à Sasseville. Il s'est montré à l'écoute, nous apportant parfois des précisions sur des dispositions législatives récentes comme les solutions de répit pour les aidants familiaux ou le plafonnement des frais bancaires.
Nous avons principalement abordé la thématique de la conciliation vie familiale - vie professionnelle en évoquant notamment l'obligation de partage du congé parental entre les deux parents et la faible indemnisation de celui-ci. Nous avons également plaidé pour un allongement du complément de mode de garde jusqu'aux 10, voire 12 ans des enfants.
La baisse de pouvoir d'achat des familles du fait de la crise énergétique et de ses multiples impacts ont aussi été abordés ainsi que les problématiques liées au "tout numérique" et les difficultés que cela représente pour les aînés.
Nous avons ensuite abordé l'importance de légiférer efficacement pour que les sites pornographiques ne soient plus accessibles aux mineurs. J'ai également évoqué la question de l'IEF (instruction en famille) qui me tient à cœur personnellement, pour attirer l'attention de notre député sur les conséquences mortifères, pour les libertés et pour tous ceux qui ont choisi ce mode d'instruction, du passage d'un régime de contrôle à un régime d'autorisation. »

A la rencontre des élus départementaux...

- Suite aux dernières élections départementales, de nombreuses rencontres avec les nouveaux conseillers ont eu lieu.

- Mme Dombrowski et M. Bihl ont été reçus par deux vice-présidentes : Mme Thibaudeau Rainot en charge des solidarités et Mme Lecordier en charge de l'enfance, la famille, la santé et l'égalité. La réunion a conclu à la nécessité de se revoir, ce qui s'est produit le 6 avril à l'invitation de Mme Leblond, directrice de l'Autonomie au pôle des solidarités.

- Mme Dombrowski et le respsonsable de pôle de notre antenne de Dieppe M. Kourdouli ont rencontré, à sa demande, Mme Valérie Garraud, conseillère départementale.

... et municipaux

Nous étions présents à l'Assemblée Générale des Maires durant laquelle nous avons cosigné la charte du Bien Vivre Ensemble dans les espaces agricoles et ruraux de Seine-Maritime.

Toutes ces rencontres nous permettent de faire la promotion des services que propose l'Udaf aux familles, et dont l'étendue est trop souvent méconnue par les élus.

PORTER LA PAROLE des famillles dans les instances municipales...

119 mandats de représentation dans les CCAS

1187 heures de bénévolat consacrées à ces missions de représentation

Des comptes-rendus de mandats 2022 qui soulignent la montée des difficultés financières éprouvées par les familles du département.

Aurore Le Gal,
Assistante de direction, chargée de relations Représentants familiaux

« La crise COVID semble derrière nous, mais elle a quelque peu fragilisé le lien qui unit l'Udaf à ses représentants en CCAS. Nommés en 2020 en pleine pandémie, les nouveaux délégués ont été privés de l'habituelle rencontre que l'association organise pour faire connaissance, expliquer en quoi consiste le mandat qui leur est confié et présenter les services que nous proposons aux familles. Cette occasion manquée a engendré des difficultés pour certains à associer leur mission en CCAS et l'appartenance au réseau Udaf.
Pour pallier ce manque, d'autres rendez-vous ont été proposés (en visio ou en présentiel), avec un succès inégal, ce qui se constate également à l'échelon régional où une formation a dû être annulée. La réunion du 2 décembre (cf ci-contre) qui visait à informer délégués et responsables de CCAS sur certains de nos services liés au budget, au logement et aux mesures de protection a toutefois trouvé son public.
C'est l'investissement précieux de tous les représentants familiaux dans les communes et au sein des autres instances, au plus près des familles, qui permet à l'Udaf d'exercer sa mission de porte-parole. Il est important que nous cultivions le lien tout au long du mandat. L'Udaf à son niveau, en leur proposant des formations et en diffusant régulièrement l'actualité familiale et les actions du réseau. Les représentants de leur côté, en partageant ces informations auprès de leur CCAS au bénéfice de leurs administrés et en contribuant à la remontée des informations du terrain auprès de l'Udaf grâce aux compte-rendus de mandat annuels. Une collaboration toujours au profit des familles. »

Aurore LE GAL,
06 98 17 69 40 - alegal@udaf76.fr

Les actions menées auprès des représentants et des CCAS

Rencontre avec les CCAS

A l'heure où la situation des familles se précarise, les CCAS sont de plus en plus sollicités pour des demandes d'aides. Les services que propose l'Udaf 76 peuvent venir en renfort des actions menées auprès des plus vulnérables, c'est la raison pour laquelle nous avons convié le 2 décembre dernier les responsables des CCAS où siègent nos représentants familiaux ainsi que ces derniers pour une réunion d'information.

Au programme :

- **Budget :** présentation des Points Conseil Budget et du microcrédit.
- **Vulnérabilités :** intervention du service ISTF sur la question de quand et comment mettre en place une mesure de protection juridique.
- **Logement solidaire :** dispositif de logement intergénérationnel de l'Udaf.

Les échanges avec la cinquantaine de personnes présentes ont été très appréciés.

Intervention au CCAS de Luneray

Dans le cadre de notre dispositif de logement intergénérationnel, une jeune étudiante en ergothérapie a été hébergée à Luneray. Cette initiative a séduit une élue de la commune qui nous a conviés pour présenter ce projet, mais aussi l'ensemble des services de l'Udaf aux membres du CCAS.
Les membres du CCAS d'Avremesnil étaient aussi présents. Un temps nous a été accordé en début de réunion par Mme Neveu, adjointe au Maire.

...départementales & régionales

102 mandats de représentation

830 heures de bénévolat consacrées à ces missions de représentation

Des comptes-rendus de mandats 2022 plus nombreux que l'année précédente. Merci, vos retours du terrain sont importants.

Du nouveau dans les représentations !

Brigitte Brout,
Représentante à la CRCI

« La Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation est peu connue mais essentielle. Elle sert à indemniser de la façon la plus équitable possible les victimes d'accident médical, d'infection nosocomiale... J'ai choisi cette représentation car la défense des droits des patients me tient à cœur, même si je n'ai jamais exercé dans le milieu médical. Je suis d'ailleurs aussi présente auprès des usagers du CHU et de la clinique de l'Europe. Nous nous réunissons environ 6 fois par an pour instruire une centaine de dossiers concernant l'ensemble des établissements hospitaliers de la région. La commission se compose d'un président, de représentants des usagers (dont je suis, ainsi que ma suppléante Katherine Coeuff), des établissements et professionnels de santé, d'assureurs, de l'ONIAM et d'experts au besoin. Le patient et/ou son avocat y exposent leur demande qui sera confrontée à l'avis d'un expert médical désigné. C'est le taux d'incapacité défini par ce dernier qui détermine le barème d'indemnisation, tout est très encadré. L'objectif de la commission est de favoriser la conciliation et elle y parvient très bien, peu d'affaires vont jusqu'au procès. Cette représentation n'est pas toujours simple, les situations exposées sont souvent très douloureuses, cela ne laisse forcément pas indifférent. Mais c'est une vraie chance d'y être bénévole et d'y soutenir les familles. »*

** Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux*

Frédérique Robart,
Représentante à la CPAM

« Déjà représentante Udaf à la CAF depuis plusieurs années, je siège également à la CPAM Rouen/Elbeuf/Dieppe depuis un an. Caroline Colin est ma suppléante au sein du conseil d'administration. Ancienne infirmière, je suis curieuse de connaître le fonctionnement de ces organismes de l'intérieur, j'ai aussi l'impression d'être utile en défendant les intérêts des familles au sein des commissions, notamment celle des actions sanitaires & sociales (CASS). Nous y statuons sur l'attribution d'aides financières dans le cadre de la maladie, d'accident du travail, de la maternité, de l'invalidité ou du décès. Les demandes émanent des assurés, de leurs ayants droits ou bien des intervenants sociaux qui les accompagnent. Les aides sont très variées, elles peuvent concerner le financement de soins médicaux ou para-médicaux non remboursés (soins dentaires, psychomotricité en cas de handicap, mutuelle,...) mais aussi le loyer et l'alimentation en cette période où les familles se sont appauvries. Je siège également à la commission de recours amiable en charge de gérer les remises ou échelonnements de dettes en cas de trop-perçu par les assurés, mais aussi à la sous-commission qui attribue des financements aux associations dont l'activité est en lien avec la maladie ou le handicap. Un bénévolat plutôt actif. »*

** En remplacement de M. Foll*

CDU

Un appel a été lancé pour trouver des candidats aux représentations dans les commissions des usagers des hôpitaux qui ont renouvelé leurs effectifs en mars 2023. **Il reste des mandats à pourvoir, n'hésitez pas à postuler !**

Pour rappel, tout usager rencontrant des problèmes dans l'établissement qu'il fréquente peut s'adresser à la commission des usagers et aux représentants des usagers pour une aide ou un renseignement.

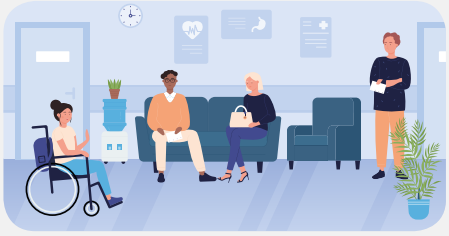

Retrouvez la liste des hôpitaux où siègent nos représentants sur notre site internet

Les représentants disposent d'outils pour les aider dans leur mission :

- Un guide diffusé en début de mandat
- Un site internet dédié : **www.défendrelesfamilles.fr**
- Un magazine semestriel : **«Défendre les familles»**

ANIMER LE RÉSEAU des associations familiales

Chantal Cornier,
Chargée de développement de la vie associative

« 2022 marque le retour avec soulagement à une activité normale après la crise du Covid. L'occasion de renouer les contacts de proximité avec les associations du réseau en les recevant et en allant les rencontrer. Les petites structures locales qui avaient dû stopper leurs activités ont parfois eu du mal à faire revenir leurs adhérents. Mais ces dernières ont fait preuve de beaucoup de résilience, profitant de ce redémarrage pour lancer de nouvelles activités. Pour les soutenir, l'Udaf a proposé de financer des actions parentalité et a toujours été à l'écoute et en recherche de solutions. Trois associations ont ainsi pu organiser des projets de sorties en famille et d'autres moments de rencontres. Suite à la crise, nous avons innové avec par exemple l'organisation des réunions d'info thématiques en visio, après avoir formé certains bénévoles à l'outil.

Insuffler une dynamique commune demande accompagnement et compréhension avec des bénévoles dont l'énergie doit déjà se déployer dans leurs structures. Notre volonté reste de favoriser les actions inter-associatives et le "réfléchir ensemble", notamment par le biais des commissions. Le groupe de travail sur l'inclusion numérique en est l'exemple parfait avec des actions concrètes engagées afin d'accompagner les personnes en difficulté. Notre réseau est précieux, c'est une vraie richesse, une vraie force. Le maillage des associations sur le territoire ajouté à tous les services proposés par l'Udaf offre aux familles de nombreuses possibilités de soutien, de rencontres et de partage. Reste à les faire mieux connaître en faisant circuler l'information.

La priorité en 2022 a donc été donnée au soutien des associations du réseau, tout en cherchant à le développer avec de nouvelles adhésions, notamment lors de nos participations aux forums. L'association Abigaël basée à Lillebonne nous a d'ailleurs rejoints en 2022, portant ainsi à 72 le nombre d'associations et à 4684 le nombre d'adhérents. »

Former & informer les bénévoles des associations du réseau

La lettre du jeudi

Chaque semaine, l'Udaf transmet de nombreuses informations aux présidents d'associations par le biais de sa "Lettre du jeudi" : actualités de l'Unaf, de l'Udaf et des associations du réseau, actions et projets en cours et à venir,... La diffusion auprès de leurs adhérents est un bon moyen de valoriser le travail de chacun et de faire la promotion de notre réseau.

Réunions d'information thématiques

Depuis 2021, l'Udaf propose des rendez-vous d'information à ses administrateurs, présidents d'association et représentants familiaux. La dernière a réuni une dizaine de personnes en visio autour du dispositif des **Points Conseil Budget**. D'autres ont dû être déprogrammées faute d'un nombre suffisant de participants.

Conférence "Fin de vie : comment anticiper ? Que dit la loi ?"

L'Uraf de Normandie et l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie (EREN) ont coorganisé le 29 septembre dernier une conférence sur le thème de la fin vie. Dans un contexte où se profile une révision de la loi sur le suicide assisté encadré, cette journée d'information avait pour objectif de faire un point sur le cadre légal actuel et les dispositifs existants. Accueillie dans les locaux de l'antenne de Rouen de l'EREN, la trentaine de participants invités par notre Udaf (bénévoles d'associations, administrateurs et salariés) a pu assister à la retransmission en visio de la conférence qui se déroulait en direct de l'université de Caen.
Un atelier de rédaction des directives anticipées était proposé l'après-midi animé par Léa Castanon, sociologue, responsable de l'antenne rouennaise de l'EREN ainsi que Nadia Cherchem, cadre de santé et Amélie Colin, juriste.

"Comment transmettre son patrimoine ?"

La Conférence des Mouvements s'est tenue à l'Udaf le 15 novembre en présence d'une vingtaine de personnes représentant 12 associations du réseau. L'intervention de maître Furet, notaire invité à traiter de la transmission du patrimoine a été très appréciée. Son exposé entrecoupé par les nombreuses questions qu'il suscitait a nourri des échanges qui se sont poursuivis autour d'un verre entre les bénévoles.

Accueillir les nouveaux adhérents

Bienvenue à l'association AFP Abigaël de Lillebonne dont la vocation s'articule autour de quatre pôles :

- Jeunesse : animations de quartiers en partenariat avec la ville.
- Senior : organisation de repas pour lutter contre l'isolement.
- Précarité : récoltes de dons pour des familles en situation de grande précarité.
- Accueil : mise à disposition d'un logement pour des séjours de répit dans le cadre de situations de danger immédiat (violences intrafamiliales, burn-out,...) ou de grande précarité.

Jean-Sébastien Fontaine,
Président de l'association Abigaël

« Rejoindre le réseau des associations familiales de l'Udaf 76 est pour nous une formidable opportunité de créer du lien autour d'un projet commun qui est de soutenir et de défendre l'intérêt des familles. Le réseau m'a donné la chance de représenter l'Udaf à la CAF de Seine-Maritime au sein de la commission Solidarité et Famille. C'est une mission qui me tient à coeur. »

Soutenir les associations

- **Soutien logistique** : mise à disposition gratuite de salles de réunion, accès aux photocopieurs sur le site de Mont-Saint-Aignan,...
- **Accompagnement à la vie associative :** nous avons par exemple soutenu en 2022 une association du réseau lors du renouvellement de sa gouvernance et la mise en place d'une co-présidence.
- **Promotion des actions des associations** via notre journal Fami'lien, notre site internet et nos réseaux sociaux.
- **Mise à disposition de flyers et d'un kakemono pour promouvoir le bénévolat**
- **Aide financière pour des projets parentalité**.
- **...**

Garder le contact

Avec les associations du réseau

Notre présidente Noëlle Dombrowski et Chantal Cornier ont rencontré :

- M. Gosset, Président de l'association AFP d'Aumale qui venait de rejoindre le réseau.
- M. Bourdet, nouveau Président de l'EPGPE (École des Parents et des Grands-Parents Européens) remplaçant M. Polard.
- Mme Sagot de l'association familiale de Grand-Couronne.
- Mme Ricquier, nouvelle Présidente de la CSF de Déville
- M. Legras et Mme Lallinec de l'association "La Parentèle"...

Participation aux assemblées générales de la fédération familles rurales, d'AID 76 et de la fédération ADMR,...

Avec l'Unaf

- La rencontre présidents-directeurs à Auxerre en mars avait pour programme : la politique familiale, la future COG, la protection juridique des majeurs et le développement associatif.
- En juin, Rodez a accueilli l'assemblée générale qui reprenait certains de ces sujets avec les rapports habituels. Pour compléter notre délégation, la vice-présidente Mary-José Vion, Chantal Cornier et Aurore Le Gal ainsi que le directeur adjoint Alexandre Durand s'étaient joints au directeur et à la présidente. Ces derniers ont participé à la rencontre d'octobre à Paris dont l'objet était la solidarité pour l'autonomie axée sur l'habitat inclusif, l'aide aux aidants et le recrutement de bénévoles.
- La directrice de l'Unaf Guillemette Leneveu était présente à notre conférence ISTF où elle est intervenue.

Les liens avec l'Unaf sont constants : informations, formations, réunions thématiques en présentiel ou en visio,...

Avec l'Uraf

- Les réunions avec l'Uraf ont repris leur rythme habituel, soit en présentiel, soit en visio. L'essentiel de l'activité a porté sur la préparation de la journée sur la fin de vie en partenariat avec l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie (EREN).
- L'assemblée générale du 30 mai a élu un nouveau président Guillaume Paris (président de l'Udaf de la Manche) en remplacement de Michel Le Ricque qui ne se représentait pas.

Zoom sur le bénévolat
Paroles de président(e)s…

Malgré les difficultés, les présidents des associations du réseau Udaf 76 continuent d'investir leur temps et leur énergie. Mais quelles sont leurs motivations ?…

Matthieu Heitz,
Président de l'association
Sésame Autisme Normandie
(SAN)

« Papa d'un enfant autiste, en 2019 j'ai souhaité approfondir mes connaissances sur ce handicap. Administrateur puis trésorier, je suis président depuis 2021 de l'association où, avec l'ensemble des administrateurs et des professionnels, nous partageons l'ambition d'offrir une vie la plus "normale" possible à nos résidents. Ce qui me motive ? Le handicap me pousse à sortir de ma zone de confort, à oublier mes aprioris, à innover sans cesse afin de créer une connexion avec "l'Autre". Mon objectif ? Participer activement à la nouvelle offre de service qui propose un accompagnement bienveillant et adapté aux personnes souffrant d'autisme. »

Agnès Cordier,
Présidente de l'association
Fresnes-le-Plan

« Je suis devenue bénévole au sein de l'association en tant que secrétaire en janvier 2017, puis présidente en juin 2020, et de nouveau secrétaire en avril 2023. Ce qui me motive, ce sont les liens et les rencontres au sein de nos villages ruraux, toutes générations confondues. J'aime me sentir encore utile malgré la retraite. Nous avons du temps pour nous engager, et ne pas rester chez soi. Cela me permet aussi d'acquérir des connaissances personnelles sur le fonctionnement des associations, de proposer des évolutions et de nouvelles activités attrayantes avec des coûts accessibles pour tous. »

Maximilien Bourdet,
Président de l'association
l'École des Grands-parents
Européens (EGPE)

« J'ai été élu à la présidence de l'EGPE il y a un an, après seulement 6 mois d'adhésion en tant qu'animateur de l'atelier informatique. Ma motivation : faire en sorte que l'association puisse perdurer. Je me suis donné deux objectifs principaux. D'abord refaire le plein d'adhérents pour nos activités existantes, car nous avons malheureusement perdu 50 % de nos effectifs à cause du Covid. Notre nouveau flyer devrait nous aider à en faire la promotion. Il me tient également à coeur de développer de nouveaux projets fidèles à l'ADN initial de l'association, à savoir le renforcement des liens intergénérationnels. »

Vous souhaitez mieux connaître les associations familiales de notre réseau ou devenir bénévole ?

Rendez-vous sur notre site internet :

Promouvoir le bénévolat

● Comme chaque année, notre Udaf a relayé à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat l'opération **#Merci pour les familles** portée par l'Unaf.

● **Pour rappel, un kit de communication est proposé aux associations du réseau qui souhaitent promouvoir le bénévolat.** Ce dernier est composé d'un kakémono généraliste et d'un flyer plutôt destiné aux associations présentes sur le territoire de l'UTAS Boucles de Seine qui a financé ce projet (les noms des associations y sont cités).

Plus d'infos auprès de Chantal Cornier.

ÊTRE EXPERT DES réalités familiales

Observatoire des familles 2022

Comment les familles du département réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle ?

Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf 76 a réalisé fin 2022 une enquête inédite sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle par l'institut Opinion Way. Les réponses d'un échantillon de 101 parents du département de Seine-Maritime y sont comparées à celles des 2 500 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des sujets déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction du temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. Notre enquête apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

101 parents du département interrogés

Les réactions et propositions de l'Udaf 76 et de l'Unaf

1. Les difficultés de conciliation se sont accrues depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent **un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.**

2. Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour nous, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**

3. Le coût de l'accueil est un vrai frein à l'emploi, il est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, **mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.**

4. Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour nous, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective**, comme l'a énoncé récemment le ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».

70 %
DES PARENTS ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS À CONCILIER LEUR VIE PROFESSIONNELLE AVEC LEUR VIE FAMILIALE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

91 %
CITENT LES HORAIRES DE TRAVAIL COMME ÉTANT LA RAISON PRINCIPALE DE LEURS DIFFICULTÉS

39 %
ONT DÉJÀ RÉDUIT OU INTERROMPU LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PLUS D'UN MOIS* POUR S'OCCUPER PLUS FACILEMENT DES ENFANTS
(* en dehors du congé maternité ou paternité)

84 %
SOUHAITERAIENT QUE LEUR EMPLOYEUR RENFORCE LA FLEXIBILITÉ DES HORAIRES AU QUOTIDIEN ET SOIT PLUS SOUPLE SUR LE TÉLÉTRAVAIL

41 %
PENSENT QUE LES SOLUTIONS DE GARDE POUR LES 0-3 ANS SONT INSUFFISANTES POUR CONCILIER VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

74 %
ESTIMENT QUE LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES D'ACCUEIL DE LOISIRS POUR ENFANTS À PROXIMITÉ DE CHEZ EUX FACILITERAIT LEUR QUOTIDIEN

PROPOSER DES SERVICES aux familles et aux personnes vulnérables

Protection des vulnérabilités

Protection juridique **des majeurs**

L'activité MJPM reste importante en 2022. L'augmentation du nombre de mesures s'est traduite pour l'ensemble des collaborateurs du service en charge de travail supplémentaire.

Au terme de cette année, sans que cela soit véritablement un phénomène nouveau, force est de constater la paupérisation du public qui nous est confié. Dans le contexte inflationniste de 2022, l'exercice de la mesure devient encore plus compliqué pour assurer un équilibre budgétaire pour des bénéficiaires de minimas sociaux. Comment ne pas engendrer de frustration quand on ne peut satisfaire aucune autre dépense que celles du quotidien ? Comment se protéger de la colère compréhensible (agressivité, violence parfois) des personnes que l'on est censé aider ? Comment, émotionnellement, assumer d'être celui qui dit souvent non ? **Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs éprouve régulièrement un sentiment de solitude à exercer son métier** dans un environnement où beaucoup se déchargent de leur propre mission au motif qu'une mesure de protection a été prononcée. Le mandataire judiciaire n'est pas là pour compenser le manque de moyens d'autres acteurs du secteur social ou plus largement de l'environnement du majeur protégé. Nous le réaffirmons ici, un majeur protégé reste un citoyen à part entière et doit pouvoir bénéficier de l'ensemble des services et accompagnements de droit commun.

Le métier de mandataire est exigeant et lourd de responsabilités. Il fait appel à de multiples connaissances et est impactant émotionnellement pour ceux qui l'exercent. **Aussi, la revalorisation SEGUR intervenue en cours d'année est une juste reconnaissance.** Cependant, employeurs et organisations représentantes des salariés doivent poursuivre le travail engagé pour apporter à l'ensemble des métiers un statut spécifique et une rémunération à la hauteur des exigences. Il ne s'agit pas là uniquement des mandataires, mais bien de l'ensemble des métiers qui œuvrent dans le champ de la protection des majeurs (assistants administratifs, comptables, agents d'accueil…). A ce titre, il est inéquitable voir injuste que ces métiers soient écartés du SEGUR.

Collectivement, nous devons poursuivre nos efforts de communication concernant les mesures de protection et, plus encore, sur les missions dévolues à nos collaborateurs. Nous devons combattre les idées reçues sur le rôle du mandataire judiciaire. C'est en renforçant nos partenariats que nous y parviendrons.

Si chacun, en interne, doit se saisir de cette question, le rôle des intervenantes ISTF* est primordial dans la diffusion de l'information qu'elles assurent. Au niveau employeur, la promotion de nos métiers et le développement de notre marque employeur constituent également des moyens de répondre aux problématiques de recrutement auxquelles nous sommes confrontés.

Si la place du majeur protégé ne saurait être remise en cause et doit demeurer au centre du dispositif, celle des professionnels doit être réaffirmée et soutenue. L'Udaf 76 s'y emploie chaque année en militant pour une dotation en moyens qui permette d'assurer un service et des conditions d'exercice au plus haut niveau de qualité. La mobilisation et l'implication des professionnels, aussi importantes soient elles, ne sauraient à elles seules répondre à cette exigence. ●

3 156 mesures de protection

gérées par notre service Majeurs Protégés au 31/12/2022 contre 3101 en 2021

1 584 en milieu ouvert à Mont-Saint-Aignan et **550** pour l'antenne de Dieppe

873 pour le pôle Établissement

149 mesures pour le pôle Ouverture

→ **402 entrées**
350 sorties →

soit **3506** mesures gérées durant l'année

** Information et soutien aux tuteurs familiaux*

Fanny Genet et Laurent Chapelière

Mandataires judiciaires à la protection des majeurs en établissements et en milieu ouvert

« Le retour des visites a été un vrai soulagement. La période Covid a fortement dégradé l'état général des personnes que j'accompagne du fait de l'absence de lien social. Les projets ont enfin pu reprendre. Ils sont essentiels aux plus jeunes avec qui nous travaillons sur leur projet de vie et leur autonomie lorsque c'est possible. Ils le sont aussi pour les personnes plus âgées pour lesquelles se projeter dans une visite à un proche, un voyage, une sortie peut être un moteur précieux pour le quotidien. Être mandataire en établissements, c'est travailler en lien étroit avec les équipes des Ehpad, des foyers de vie, des hôpitaux psychiatriques, avec les aides-soignants, les éducateurs, les cadres de santé mais aussi les familles. C'est prendre en compte les besoins spécifiques de personnes âgées mais aussi de jeunes plus ou moins dépendants. J'accompagne 116 personnes sur le territoire du Pays-de-Caux. La revalorisation de nos salaires en 2022 par le Ségur était méritée, mais elle a généré beaucoup de frustrations dans les équipes car tous n'ont pas été concernés. J'aime mon métier, j'aimerai qu'il soit mieux connu et reconnu. »

« J'accompagne des majeurs sous MAJ (mesure d'accompagnement judiciaire) et en curatelle simple. Je constate que les situations se sont globalement dégradées avec une recrudescence de difficultés sociales. Une agressivité s'exprime aussi avec de moins en moins de limites. Notre quotidien est parfois rendu difficile par le fait que de nombreuses curatelles simples sont prononcées alors que l'état de vulnérabilité des personnes nécessiterait un accompagnement plus resserré.
Les avis des médecins experts et des mandataires ne sont pas suffisamment retenus. Les majeurs se retrouvent parfois en échec, la mesure de curatelle simple n'étant pas toujours adaptée à leurs besoins réels. Côté mandataire, cela induit une surcharge de travail avec la multiplication des rapports et le dépassement régulier des limites de notre champ d'intervention pour ne pas laisser la personne en difficulté.
Le covid aura au moins servi à la prise de conscience du quotidien des travailleurs sociaux avec l'obtention en 2022 de la prime Ségur, même si je déplore que certains de nos collègues aient été oublié(e)s. »

Parole de partenaire

Sarah Lamoureux,

Responsable accompagnement social et accès aux droits des ainés au CCAS de Rouen

« La mise en place d'une mesure de protection ne signe pas la fin de l'accompagnement de la personne âgée par les services du Clic des aînés de Rouen, en tout cas nous ne souhaitons pas que cela le soit. Nous accompagnons souvent ces personnes durant plusieurs années, nous les connaissons et nous connaissons aussi les limites des missions des mandataires et leur charge de travail. La communication et la collaboration entre nos services sont essentielles, surtout lorsqu'il y a maintien au domicile. Elle profite toujours à la personne vulnérable pour laquelle le placement sous curatelle ou tutelle est souvent source d'angoisse. Une bonne coordination de nos missions respectives nous permet de continuer à gérer la perte d'autonomie, les projets de vie, la mise en place d'aide à domicile, la lutte contre l'isolement... évidemment toujours avec l'aval du mandataire. La proximité que nous gardons avec les personnes nous permet également de signaler si des situations se dégradent. On ne travaille bien qu'en équipe. »

Amandine Roussel,

Assistante tutélaire de six mandataires

« De nombreuses situations administratives complexes nous sont arrivées en boomerang en 2022 avec la reprise d'une activité normale pour les administrations. Malgré cette charge, j'ai saisi l'opportunité qui m'a été donnée d'accompagner les mandataires avec qui je travaille sur des visites au domicile des majeurs protégés, notamment lors des ouvertures de mesures, là où commence l'accompagnement de l'Udaf. Ces dernières m'ont beaucoup apporté dans mon travail au quotidien, elles ont donné plus de sens à mes missions. En les rencontrant chez eux, on apprend beaucoup, on peut mieux juger de leurs capacités et de leur personnalité. Cela m'est particulièrement utile dans la gestion de leur vie administrative et dans les contacts que je peux avoir avec eux par la suite.
Les spécificités de mon métier et le binôme que les assistantes tutélaires forment avec le mandataire sont peu connus. Cela explique peut-être que nous n'avons pas bénéficié des revalorisations salariales du Segur. J'espère que cela ouvrira une porte, car nous sommes un des maillons de la chaîne d'accompagnement. J'ai apprécié que l'Udaf nous permette d'aller manifester sur notre temps de travail pour montrer notre mécontentement. »

ZOOM SUR
le service ISTF

Notre équipe du service Information et soutien aux tuteurs familiaux poursuit sa mission d'accompagnement des familles confrontées à la vulnérabilité et à la perte d'autonomie de leurs proches.

2022 EN CHIFFRES

1129 personnes renseignées

186 rencontres physiques lors des permanences ou rendez-vous individuels

136 rencontres ont eu lieu dans les tribunaux et maisons de la justice ou d'accès au droit

16 interventions collectives

L'équipe ISTF est intervenue devant 493 personnes à l'IME Essor du Trait, au forum des solidarités d'Yvetot, à l'IDS de Canteleu, à l'IFSI...

Deux projets importants ont abouti en 2022 :

La sortie d'une nouvelle vidéo pédagogique dont l'objectif est de rassurer les personnes placées depuis peu sous mesure de protection ou en cours de l'être. Un projet destiné à répondre à leurs principales questions et craintes grâce à un support ludique et adapté.

Rendez-vous sur **notre chaine Youtube** **ou scannez le QR code.**

L'organisation d'une conférence qui a rassemblé 150 partenaires sur le thème de « La place du choix des personnes protégées avant et pendant la mesure »
La matinée était animée par cinq professionnels intervenant tout au long de la vie de la mesure. *« Ces interventions ont suscité de nombreux échanges très constructifs. La présence de la juge des tutelles de Rouen a été appréciée et nous a permis de sensibiliser nos partenaires sur les contours du mandat judiciaire et le métier de MJPM pas toujours bien connu, et donc parfois source d'incompréhensions sur le terrain »* explique Lucie Crétot, intervenante ISTF et coorganisatrice de l'événement. Une belle réussite pour l'équipe !

Parole de famille

Clothilde & Francine,

Tutrices familiales de leur soeur depuis un an.

« Quand l'état de santé de notre soeur a décliné nous avons, sur les conseils de son psychiatre, pris la décision d'assurer sa curatelle afin de faciliter l'aide que nous lui apportions déjà au quotidien, notamment pour pouvoir gérer ses comptes bancaires. Une telle décision n'est jamais simple, mais la situation nécessitait d'assurer sa sécurité.
Nous avons rédigé notre premier compte rendu de gestion, mais force est de constater que nous n'avions pas tout compris car le juge nous a demandé de tout reprendre et nous a orientéés vers l'Udaf. Nous étions perdues, la rencontre avec l'association a été un vrai soulagement. Depuis, nous avons rencontré régulièrement Mme Crétot du service de soutien aux tuteurs familiaux qui nous aide dans nos démarches. Elle revient aussi sur certaines notions qui nous avaient échappéés, comme la gestion de "l'argent de poche" que nous laissons à notre soeur pour ses besoins et petits plaisirs. Le passage chez le juge est rapide et ne nous permet pas de tout comprendre. Cela a occasionné beaucoup de stress, nous voulions vraiment bien faire mais sans aide ce n'était pas possible.
La mise sous curatelle familiale était vraiment la meilleure solution à prendre pour notre soeur. Nous avons la chance d'être très soudées, tout se passe bien. Ce qui n'empêche pas les inquiétudes pour le futur. Ma soeur et moi avons plus de 70 ans, nous fatiguons et avons aussi à gérer notre propre santé.
La curatelle est signée pour 5 ans, mais aurons-nous la force de tout gérer jusque là ? Là encore, l'Udaf nous a rassurées en nous informant que nous pouvons demander à passer le relais à tout moment. Nous ferons le maximum, mais nous sommes désormais plus sereines. »

Mesure judiciaire d'aide **à la gestion du budget familial (MJAGBF)**

L'activité de notre service MJAGBF a retrouvé sa stabilité en 2022 après plusieurs années de baisse d'activité continue. Cela s'est traduit par un nombre de mesures exercées au 31 décembre identique à celui de 2021.

Les arrivées de deux déléguées aux prestations familiales sur deux postes vacants, du fait d'un départ à la retraite et d'une absence longue, ont permis de maintenir notre présence sur le territoire, d'entretenir et de nourrir le partenariat si important avec les acteurs de l'action sociale et de la protection de l'enfance dans le cadre de notre mission.
L'objectif est désormais d'accroître notre activité et de gagner encore en efficience. D'abord parce que nous sommes persuadés que la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial est un véritable outil pertinent dans le cadre de la protection de l'enfance et qu'elle n'est pas assez sollicitée. Ensuite, parce qu'il est primordial pour nous, après ces dernières années difficiles, de renouer avec une dynamique de partenariat et de "travailler ensemble" avec les différents acteurs de l'action sociale et médico-sociale présents sur notre territoire d'intervention.

Parole de famille

Séverine,
Bénéficiaire de la mesure

« J'avais très peur d'être mise sous tutelle, mais l'intervenante de l'Udaf qui m'a accompagnée m'a vite rassurée. Le fait qu'elle m'aide à gérer mes dettes m'a soulagée, j'avais honte et la situation m'angoissait beaucoup. Nous avons travaillé ensemble pour apprendre à tenir un budget et faire les démarches administratives de façon autonome. Je ne me suis jamais sentie rabaissée, au contraire être accompagnée m'a fait gagner en confiance en moi, et en cas de problème je n'étais pas seule. La mesure est maintenant terminée, elle m'a vraiment aidée à aller de l'avant. Je travaille et je fais des projets de formation pour l'avenir. J'ai gardé toutes les bonnes habitudes apprises, je mets de l'argent de côté chaque mois. La vie de famille est plus sereine. »

164 mesures

525 enfants concernés par les mesures exercées

700 visites à domicile

84 % des mesures concernent des familles avec 3 enfants ou +

7 délégués aux prestations familiales

2 assistantes

Parentalité **Ateliers parent-ado**

Un premier parcours santé/bien-être de trois ateliers a eu lieu en 2022, l'occasion pour 4 parents et leurs adolescents de partager des moments privilégiés.

Au programme : préparation d'un repas sain à emporter sur les conseils avisés d'un coach en nutrition, rallye découverte à travers Rouen accompagné d'une guide conférencière et séance détente animée par une sophrolologue.

Un moment de partage privilégié

« La finalité de cette action est d'offrir aux parents et à l'adolescent un espace d'expression, d'écoute, de réflexion et d'échange autour de la santé et du bien-être afin de favoriser les liens » expliquent Émilie Debeauvais et Céline Illand, toutes deux responsables des ateliers Parentalité à l'Udaf 76. D'abord réservés aux familles accompagnées par l'association, ces ateliers s'ouvrent en 2023 à tous les duos parent-ado qui le souhaitent.

Plus d'informations : parentalite@udaf76.fr
0633236231 - 0685545835

Estelle, mère de Mathilde, 12 ans
C'est une pause dans notre quotidien de parent et un moment de complicité avec ma fille. Elle n'est pas sur son téléphone.

Léa, 14 ans
Venir aux ateliers me fait beaucoup de bien physiquement et mentalement. Bien manger et se bouger c'est important.

Pascal, père de Léa
Je vis seul avec mes trois enfants. Les ateliers m'ont permis un temps privilégié et plus apaisé avec ma fille.

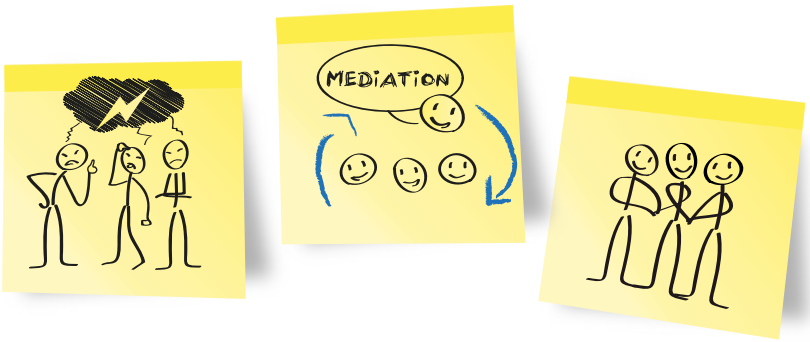

Médiation **familiale**

Isabelle Breuil, Médiatrice familiale

205
entretiens d'information

135
processus de médiation familiale engagés

92 %
des entretiens et séances de médiation concernent un divorce ou une séparation

CONTACT /
Isabelle Breuil - Médiatrice
07 64 57 65 38 / ibreuil@udaf76.fr
Corinne ZGRZEBNY - Assistante
02 76 51 70 83 - czgrzebny@udaf76.fr

« 2022 enregistre une baisse d'activité principalement due à la difficulté à recruter le second poste de médiatrice vacant depuis juin. La fin des "courriers de double convocation" qui obligeaient les couples à se présenter à un entretien d'information sur la médiation avant leur audience devant le juge aux affaires familiales a également divisé par deux le nombre d'entretiens dits "incités". Réjouissons-nous toutefois de notre taux de conversion des entretiens d'information en médiations engagées de 70 %, qui montre l'intérêt que nous savons susciter pour ce service. L'après-covid aura aussi démocratisé les entretiens en visio, qui permettent moins de finesse dans la perception des émotions mais dont la flexibilité est un atout pour l'organisation de certaines familles. L'année passée a été riche avec plus de diversité dans les demandes : plus de médiations intergénérationnelles, plus de parents-adolescent... L'expérimentation de la médiation Aidants-Aidés a dû être stoppée afin de prioriser notre activité sur le territoire, nous avons cependant reçu plusieurs demandes pour des situations de vieillissement et de vulnérabilité d'un proche. Une autre expérimentation depuis septembre m'amène à tenir une permanence tournante mensuelle au tribunal de Dieppe durant les audiences du juge aux affaires familiales. Ce dernier nous oriente les parents quand une médiation lui paraît nécessaire. Autre nouveauté : la mise en place du jugement "d'avant-dire-droit" pour laquelle le JAF prescrit durant l'audience une médiation au préalable de toute décision 3 ou 4 mois plus tard. Nous verrons si tout cela aura un impact sur les demandes auprès de notre service. Enfin, la progression ces dernières années des médiations spontanées (sans l'intermédiaire d'un juge) montre que l'Udaf 76 est désormais mieux identifiée par le grand public en tant que tiers partie pouvant aider à la résolution des conflits intrafamiliaux. »

Enquêtes **sociales**

Après une année 2021 assez dense, l'activité du service des enquêtes sociales a fortement chuté en 2022.

Nous n'avons pas d'explication précise à cela mais prévoyons de rencontrer et de sensibiliser à ce sujet les différents magistrats susceptibles de mandater notre service, notamment ceux nouvellement arrivés sur notre territoire d'intervention.
Nos enquêteurs sociaux sont des professionnels dotés d'une grande expérience dans le cadre de l'exercice des mesures de protection de l'enfance ou de protection des majeurs. Ils restent mobilisés sur cette mission à laquelle l'Udaf 76 est attachée. Deux intervenants ont déjà bénéficié d'une formation complémentaire d'enquêteur social et deux autres la suivront également.

16 enquêtes
dont **10** mandatées par le juge des tutelles et **6** par le juge aux affaires familiales

- 60 %
par rapport à 2021

Mieux accueillir les familles

Un bureau a été aménagé au sein de nos locaux de Mont-Saint-Aignan afin d'accueillir dans de meilleures conditions les familles auditionnées dans le cadre d'une enquête sociale. Les enfants peuvent ainsi jouer ou dessiner pendant leurs entretiens ou ceux de leurs parents.

Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP2)

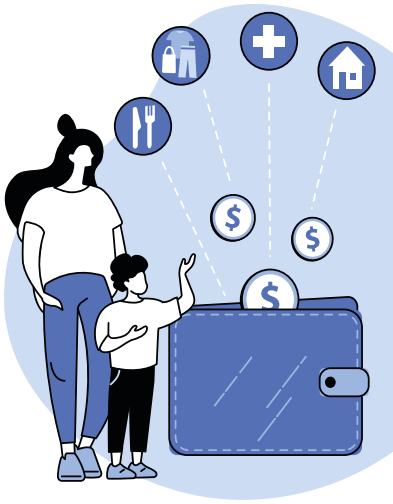

La MASP2 enregistre une légère baisse d'activité en 2022 avec 101 mesures en moyenne par mois contre 103,7 en 2021.

Conséquence de cette tendance : la suppression des listes d'attente de demandeurs sur les UTAS de Rouen, Boucles de Seine et Dieppe-Neufchâtel. Un travail d'information a été réalisé sur le terrain par l'équipe auprès des travailleurs sociaux afin de mettre en avant cette mesure. Un nouveau flyer a d'ailleurs été créé et remis aux partenaires.

Le profil des personnes accompagnées a évolué. Ce sont désormais plutôt des personnes seules, sans enfant à charge, contrairement aux années précédentes où il s'agissait majoritairement de familles monoparentales. Elles sont pour beaucoup bénéficiaires du RSA. Cette année encore, un tiers des personnes accompagnées ont été orientées, à l'issue de la MASP2, vers une mesure de protection judiciaire.

Nous avons également animé deux ateliers collectifs en partenariat avec Finances et Pédagogie *(cf ci-dessous)*. Mais nous constatons de plus en plus de difficultés à mobiliser les personnes accompagnées pour participer à ce type d'ateliers. Nous avons donc décidé de suspendre ces actions en 2023.

Parole de partenaires

Christelle Sauger et Karine Vattement ,

Intervenantes sociales au sein de la Résidence sociale du Robec à Rouen.

« La MASP2 est pour nous un outil supplémentaire dans l'accompagnement des personnes qui sont hébergées dans les 28 appartements tremplins de la résidence. Leur adhésion à un suivi social est obligatoire, l'objectif à terme étant d'intégrer un logement autonome. Nous les soutenons dans leurs démarches administratives et budgétaires, mais après plusieurs mois d'évaluation, ce soutien peut s'avérer insuffisant pour certains. Nous préconisons alors une MASP2 si la personne est volontaire, la captation des prestations sociales permettant une réelle action en matière d'éducation budgétaire. C'est aussi une façon de rassurer les futurs bailleurs. Quand une curatelle est finalement nécessaire, le passage par cette mesure rend la transition moins angoissante. »

101 mesures

60 entrées
64 sorties

dont 13 sorties pour autonomie retrouvée et 26 orientations sur des mesures juridiques

24 mois

c'est la durée moyenne d'une mesure

Territoire d'intervention

- UTAS* Rouen
- UTAS Boucles de Seine
- UTAS Dieppe Neufchâtel

L'équipe

2,7 ETP intervenants sociaux
1 ,5 ETP assistantes

38 mesures pour 1 ETP

* Unité Territoriale d'Action Sociale

Comment éviter les pièges liés au démarchage à domicile et aux achats sur internet ?

L'équipe MASP a convié les personnes qu'elle soutient dans le cadre d'une mesure d'accompagnement social personnalisé à deux réunions d'information et de prévention sur les pièges liés aux achats sur internet et au démarchage à domicile.

Cette rencontre a été coanimée par les intervenantes sociales MASP2 Udaf ainsi que Mr Toussaint de l'association Finances et Pédagogie et de conseillères en économie sociale et familiale du département.

Micro-crédit **personnel**

2022 enregistre une légère hausse des demandes dont le principal objet reste le financement de projets liés à la mobilité (achat ou réparation de voiture ou de deux-roues). *« Nous avons connu au printemps une vague d'appels liés au déploiement de la Zone à Faible Emission de CO^2 dans l'agglomération de Rouen. Les propriétaires de véhicules classés Crit'Air 4 ou 5 qui n'ont pas accès au crédit classique étaient paniqués »* explique Corinne Dherville, en charge du micro-crédit à l'Udaf. Le décret paru le 04/02/2022 autorisant les banques à augmenter le plafond d'emprunt de 5 000 € à 8 000 € sur une durée de remboursement de 84 mois a apporté une souplesse pour financer un véhicule d'occasion dont les prix ont fortement augmenté.

Des banques plus frileuses

Nos partenaires bancaires sont globalement plus exigeants, les dossiers des bénéficiaires du RSA sont plus difficiles à défendre par rapport aux dossiers des personnes en activité professionnelle. Le pré-diagnostic budgétaire et social réalisé par nos services en amont est donc de plus en plus pointu, afin de maximiser les chances d'obtenir un avis favorable (93 % des dossiers présentés ont abouti à un prêt). *« L'analyse des relevés de compte des demandeurs nous permet rapidement de voir si le dossier a ses chances. Quand le budget est un peu juste, nous conseillons de différer le projet en proposant d'épargner sur 3 mois ou plus la mensualité de prêt à rembourser afin de rassurer la banque ».* Des conseils souvent payants, qui motivent certains à poursuivre leur accompagnement dans l'un de nos Points Conseil Budget.

168 personnes ont bénéficié d'un pré-diagnostic budgétaire et social

57 dossiers soumis

53 prêts accordés

89 % de demandes liées à la mobilité

29 % des demandeurs nous sollicitent sans prescripteur, notamment grâce à notre site internet

Nos partenaires bancaires

La Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, CREA-SOL et BNP Paribas (depuis juin 2022). Le Crédit Coopératif est quant à lui sorti du dispositif au 31 décembre.

166 dossiers en cours de remboursement. Nous gérons pour ces dossiers les incidents de paiement en faisant l'intermédiation entre le client et la banque.

4 dossier d'impayés en 2022, dont 3 régularisés

Nos prescripteurs

Pôle Emploi, Missions locales, PLIE de Dieppe • Services sociaux du Département, assistantes sociales spécialisées • Services de l'Udaf • Chantiers d'insertion, associations intermédiaires • Associations diverses (Restos du Cœur, Solidarauto, les Nids, foyer d'hébergement…) • Banques partenaires, Banque de France • Personnes venues d'elles-mêmes sans prescripteur

CONTACT / Corinne DHERVILLE
07 60 24 93 81 - cdherville@udaf76.fr

Aide éducative **budgétaire (AEB)**

Le dispositif AEB a fusionné avec le service PCB en 2022 afin de consolider la position de l'association sur les dispositifs d'accompagnement budgétaire.

6 dossiers suivis en 2022

Les conventions avec le Ministère des finances ainsi qu'avec la société Orange se sont poursuivies à un rythme irrégulier. Pour rappel, nous accompagnons sur le plan budgétaire les salariés qui rencontrent des difficultés de façon récurrente, avec pour objectifs de rétablir un équilibre financier et de mettre fin à l'endettement croissant.

Procédure de **rétablissement personnel**

Depuis 2016, l'Udaf 76 est inscrite sur la liste des mandataires liquidateurs en matière de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire. Deux orientations possibles :

- **une PRP sans liquidation judiciaire,** qui permet au juge du surendettement de se prononcer sur un éventuel effacement des dettes en fonction des préconisations du mandataire,
- **une PRP avec liquidation judiciaire** où Il s'agit de vendre les biens du débiteur par vente amiable ou forcée, pour permettre le recouvrement partiel ou total de ses dettes.

5 dossiers suivis dont 1 bouclé

Points Conseil Budget (PCB)

Retrouvez toutes les coordonnées de nos PCB

Frédéric Kourdouli,
Coordinateur du dispositif PCB

« 2022 signe la montée en puissance de nos Points Conseil Budget et déjà la fin de notre première convention triennale. La demande de renouvellement de nos labels pour l'ensemble de nos 6 territoires d'intervention a été instruite en fin d'année. L'activité s'est consolidée sur les sites de Dieppe, Neufchâtel-en-Bray et Rouen droite. Le recrutement d'une assistante et d'un nouvel intervenant social ainsi que l'organisation d'actions de promotion ont également permis de dynamiser l'activité des PCB de Rouen gauche, Yvetot et Gournay-en-Bray.*
Nous nous sommes beaucoup appuyés sur les partenariats et la formation de professionnels prescripteurs comme les employés du Pôle emploi, des missions locales, de centres de formation afin de faire venir à nous des publics plus larges qui ne bénéficient pas déjà d'un accompagnement social. Ces actions sont très positives, les personnes qui nous sont envoyées étant déjà informées et motivées pour un accompagnement. Nous assurons également des permanences aux audiences de surendettement et sommes en contact avec le rectorat pour mener des actions auprès des étudiants. Une réflexion est aussi en cours pour mieux faire connaître le dispositif auprès des retraités.
2023 commence enfin avec la réponse favorable à un appel à projet visant à accompagner des usagers orientés par de grands créanciers (bailleurs sociaux et fournisseurs d'énergie). Notre candidature a été retenue pour 2 permanences PCB à Rouen droite et Dieppe. De belles perspectives pour les 3 prochaines années. »

** Nos 6 PCB ont été renouvellés pour 3 ans en avril 2023*

Point conseil budget
Dispositif labellisé

220
1ers contacts
195
personnes accompagnées

Des actions collectives **pour parler budget**

• Stand et distribution de flyers sur le marché de Gournay • Atelier d'éducation budgétaire pour des jeunes effectuant leur Service National Universel • Réunion de présentation aux CCAS du département, de Gournay-en-Bray, d'Arques-la-Bataille • Présentation du dispositif à l'épicerie sociale « Chez Louisette » portée par le centre social Oxygène de Neuville-les-Dieppe et au centre de formation « Envergure » (accompagnement des demandeurs d'emploi) • Animation au profit du groupe constitué par FORJECNOR 2000 (centre de formation de Dieppe) • « Quiz sur l'argent » et forum « Mes droits, mes aides » d'Yvetot.

Paroles de bénéficiaires

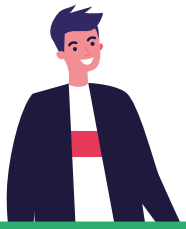

Margot, enseignante

« Je suis séparée et maman d'un enfant de 8 ans à la santé fragile. J'ai contracté un prêt personnel pour faire face à des dépenses de soins partiellement remboursées. Malgré une bonne gestion de mon budget, les fins de mois se terminent régulièrement par un découvert bancaire. Grâce au diagnostic du conseiller PCB, j'ai renégocié certains contrats d'assurance et j'ai espacé des dépenses dites non essentielles. Ma capacité financière augmentée, je suis sortie de la spirale du découvert bancaire récurrent. Mon prochain objectif : solder dans quelques mois mon crédit et retrouver une sérénité financière. »

Claudine, retraitée

« J'ai souscrit avec mon mari des crédits révolving pour pallier des frais non prévus. Suite à son décès, j'ai continué mon activité d'aide à domicile en complément de ma retraite pour pouvoir régler mes charges mais des problèmes de santé m'ont forcée à m'arrêter. Je me suis orientée vers ma conseillère PCB qui m'a accompagnée pour la constitution d'un dossier de surendettement. La commission a statué sur un plan de redressement personnel avec un effacement partiel de mes dettes. Ma conseillère continue de m'accompagner pour m'aider à respecter les mesures imposées par la commission de surendettement. »

Victor, demandeur d'emploi

« Après la fin de mon dernier CDD, mes ressources ont diminué. J'ai accumulé des retards de paiement sur mon loyer ainsi que mes factures d'énergie. J'ai donc décidé de prendre contact avec un conseiller PCB. Ensemble, nous avons négocié un échéancier de paiement auprès de mon fournisseur d'énergie et nous avons fait une demande d'aide pour mes arriérés de loyer. En parallèle, nous avons identifié certaines de mes charges pouvant être renégociées pour en réduire le coût. Mon budget revient progressivement à l'équilibre et je maîtrise de mieux en mieux mes dépenses. »

Accompagnement social lié au logement (ASLL)

Marie-Aude Windsor Duhaze,
Intervenante logement

« Je constate sur mon secteur (le Pays de Bray) une forte dégradation des situations avec une recrudescence d'endettements liés non pas à une mauvaise gestion budgétaire, mais à l'impossibilité de régler les factures courantes. Aux bénéficiaires du RSA s'ajoutent désormais des salariés dont les revenus sont insuffisants, ou qui perdent pied suite à un arrêt maladie ou une séparation. Certaines des personnes que j'accompagne sont aussi en difficulté à cause du retour à leur domicile de leurs enfants adultes, voire de leurs petits-enfants. S'ajoutent à cela des conditions de logement elles aussi dégradées. Toutes ces difficultés mettent en péril le maintien ou l'accès au logement. La mesure ASLL permet de soutenir les bénéficiaires, mais elle intervient souvent bien trop tard, lorsque la procédure d'expulsion est déjà très engagée. C'est surtout le cas pour les familles qui ne sont pas suivies par les Centres Médico-Sociaux et dont les situations passent sous les radars jusqu'à la mise en demeure. Ces échéances compliquent les accompagnements. L'ASLL devrait être proposé dès le 2 ou 3ème retard de paiement de loyer, le plus en amont possible. Je peux heureusement compter sur un réseau de partenaires dynamiques composé des assistantes sociales, des équipes des sections sociales des bailleurs, du pôle solidarité de Dieppe,... Nous nous rencontrons régulièrement au domicile des personnes et pouvons ainsi proposer un accompagnement pluridisciplinaire. »

85 suivis
(contre 68 en 2021)

50 entrées
46 sorties

18 mois d'accompagnement en moyenne

2 intervenants sociaux ou 1,5 ETP

25 mesures par intervenant

Aide à la mobilité
Plateforme Mob'Actions

Une fin d'activité que nous regrettons

Malgré des résultats satisfaisants, c'est avec émotion que les conseillers mobilité, la direction et les administrateurs de l'Udaf 76 ont acté la fin de notre plateforme mobilité au 31 décembre 2022. Alors que ce dispositif répondait aux besoins de son territoire (arrondissement Dieppe / Neuchâtel-en-Bray) tant en termes d'accompagnement des habitants que d'animation de son réseau associatif, la difficulté à pérenniser un financement garantissant l'équilibre budgétaire aura eu raison des efforts déployés et de l'investissement du personnel dédié. On ne peut que regretter cette décision, alors même que les questions de mobilité constituent une problématique transversale dont les impacts se mesurent en termes d'inclusion professionnelle, sociale et/ou culturelle sans distinction d'âge, de genre et touche une population plutôt rurale aux ressources financières réduites.
Même si la mobilité relève des programmes FSE*, son financement par l'Europe n'est que partiel et oblige à trouver des financeurs prêts à investir de façon pérenne sur des dépenses de fonctionnement, c'est là toute la difficulté et cela constitue un véritable talon d'Achille pour le dispositif.
L'Udaf a soutenu financièrement la plateforme pendant plusieurs années comme elle s'était engagée à le faire. Cependant, mesurant le déficit cumulé, elle s'est rendue à l'évidence que seule, elle ne pouvait plus assumer la charge de son fonctionnement.
Pour autant, lorsque la volonté politique de traiter les questions de mobilité sera traduite en moyens dédiés, alors nous serons prêts à reprendre le flambeau et à mettre notre savoir-faire au service des habitants de notre territoire.

138 personnes orientées vers la plateforme en 2022,

121 accompagnements

47 % de demandes concernent l'achat d'un véhicule, **16 %** la réparation, **31 %** le permis de conduire

38 223 € de solutions financières mobilisées dont **17 908 €** d'aides financières (donc non remboursables)

** Fonds social européen*

Action logement **services**

Ce dispositif qui s'adresse à un public salarié en difficulté budgétaire lié à une problématique logement enregistre une hausse d'activité de 63 % par rapport à 2021.

Une subvention complémentaire nous a été attribuée par Action Logement Services suite à la demande croissante des accompagnements sociaux liés au logement.

39 % des personnes accompagnées ont des revenus supérieurs à 1 700€.
La majorité connait une situation de surendettement liée à un arrêt maladie long ou à une séparation.
Nous constatons que les effets de la crise sanitaire sont encore lourds de conséquences sur les ménages.

24 diagnostics (contre 19 en 2021)

26 accompagnements (contre 16 en 2021) liés au logement afin d'éviter une procédure d'expulsion.

Logement **intergénérationnel**

Expérimenté avec succès en 2019 et début 2020, le déploiement de notre dispositif de logement intergénérationnel a été interrompu par la crise sanitaire. Des actions ont été engagées en 2022 et se poursuivent pour le faire connaître auprès des étudiants et des seniors.

Rappel du dispositif

"Habitat partagé", "habitat inclusif", "colocation", "cohabitation intergénérationnelle"... Autant de termes fréquemment employés mais qui désignent et recouvrent différentes formes de dispositifs. Ce flou crée des incompréhensions et nous vaut parfois d'être sollicités à mauvais escient par les familles. Pour rappel, **le logement intergénérationnel** fait cohabiter dans un même logement un senior et un jeune en formation, avec pour but premier de rompre l'isolement de personnes âgées qui souhaitent des moments d'échanges avec un jeune ouvert à cette expérience et prêt à rendre de petits services en échange d'une chambre avec de faibles charges. **Il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas de remplacer une auxiliaire de vie ou une infirmière.** Le dispositif est encadré par une charte qui pose les grands principes pour tous, et une convention qui doit être rédigée en concertation entre les deux partenaires pour préciser les attentes de chacun.

Plus d'infos sur notre site internet.
Contact : Jean-Sébastien CAPON 07 64 17 43 46 - jscapon@udaf76.fr

Logement inclusif **Dispositif Famille gouvernante**

Depuis plus de 10 ans, l'Udaf 76 est engagée dans le développement de l'habitat inclusif.

Pour rappel, le dispositif Famille gouvernante a pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins de personnes souffrant d'un handicap psychique et/ou à autonomie réduite, mais souhaitant vivre de façon autonome.
L'année 2022 a été marquée par la signature d'une convention avec le département dans le cadre de l'aide à la vie partagée (AVP). C'est pour favoriser le développement des habitats inclusifs que la loi de financement de la sécurité sociale 2021 a créé cette nouvelle prestation relevant de l'aide sociale départementale. Elle nous a permis d'embaucher une animatrice et de mettre en place des activités individuelles et collectives proposées par les colocataires *(cf ci-contre)*. Un vrai plus pour le dispositif qui devrait changer le quotidien de nos 14 colocataires.

Plus d'infos sur ce dispositif

14 colocataires / 3 appartements
à Mont-Saint-Aignan, Canteleu et Eu

En avant les projets !

Gaëlle Beaudemont, animatrice sociale, a donc rejoint le dispositif dans le cadre de l'aide à la vie partagée, afin d'enrichir le quotidien des colocataires.

« Les premiers temps ont été consacrés à faire connaissance, à trouver un rythme à mes visites qui soit adapté à chacun, à collecter les envies de projets ou à essayer de les susciter. Les locataires de l'appartement de Canteleu avaient par exemple exprimé le souhait d'améliorer leurs repas, nous avons donc travaillé ensemble à la rédaction d'un menu hebdomadaire. Même chose pour le logement de Eu avec la confection de repas en commun pour favoriser la convivialité, le travail d'équipe, l'écoute et les échanges entre colocataires. Ceux de Mont-Saint-Aignan étaient très en demande de sorties, avec des projets individuels et collectifs parfois ambitieux comme aller en discothèque, faire du parapente ou du voilier. Des souhaits qui nécessitent de trouver des partenaires, des transports adaptés aux fauteuils roulants,... Nous avons aussi mis en place des temps conviviaux avec leurs familles. De beaux projets vont se réaliser en 2023. L'occasion pour les bénéficiaires du dispositif de se projeter dans des activités qui améliorent le quotidien et favorisent l'autonomie. »

Vous souhaitez suivre l'actualité de l'Udaf 76 ?

Rendez-vous sur :

www.udaf76.fr

Udaf 76 - Union Départementale des Associations Familiales

6 rue Le Verrier 76130 Mont-Saint-Aignan
02 76 51 70 70
contact@udaf76.fr